UNDT/2022/010, Gautam Mukhopadhyay

Décisions du TANU ou du TCNU

Le tribunal a conclu que l'intimé avait respecté le jugement et a pris des mesures pour exécuter le jugement en conséquence. Le requérant n'a pas montré que le jugement reste non exécuté. Le tribunal a jugé que l'avis express sous la forme du mémorandum de l'intimé conseillant le demandeur de sa réintégration de la date de séparation conformément au jugement était la preuve d'exécution.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a déposé une demande d'exécution du jugement n ° UNT / 2021/085 qui avait trouvé en sa faveur.

Principe(s) Juridique(s)

Les jugements du tribunal des litiges lient les parties. Après l'expiration du délai fixé pour déposer un appel auprès du Tribunal des appels des Nations Unies («Unat»), un jugement devient exécutable.

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Gautam Mukhopadhyay

Entité

MONUSCO

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2022/005

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

9 fév 2022

Duty Judge

Juge Sikwese

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions liées aux jugements
Exécution de l'arrêt

Droit Applicable

TCNU Règlement de procédure

- Article 32.2

TCNU Statut

- Article 11.3